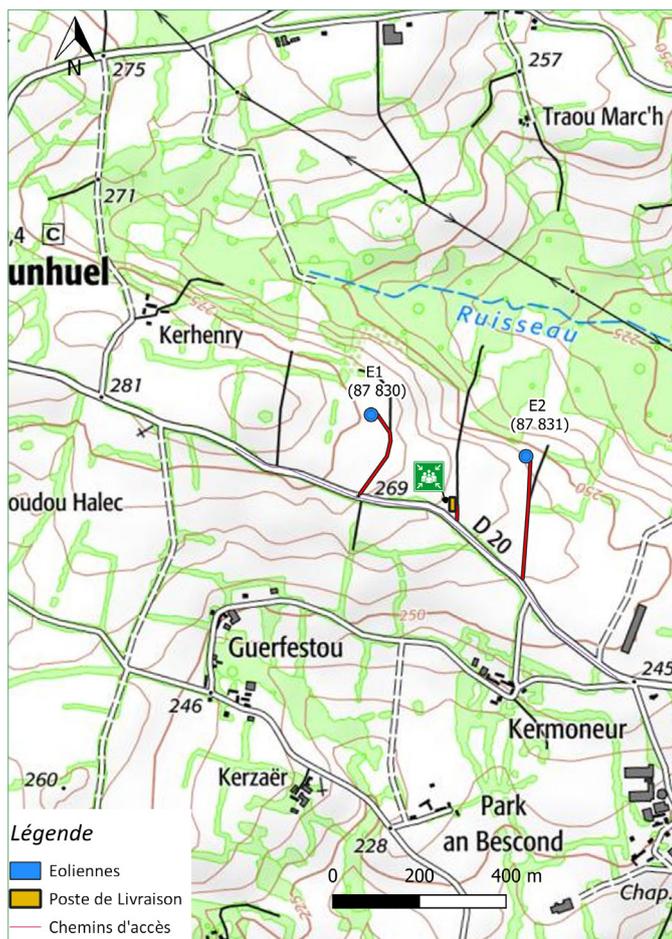


# Parc éolien de Gurunhuel



## Localisation du parc éolien



## Quelques chiffres clés

**1** C'est le nombre de km pour raccorder le parc éolien au réseau public d'électricité. C'est aussi le temps de retour énergétique (en année), c'est-à-dire le temps moyen nécessaire pour qu'une éolienne fournisse plus d'énergie que l'ensemble de l'énergie qu'il a fallu pour sa fabrication, son transport, son installation et son recyclage (Source : Ademe).

**2** C'est le nombre d'éoliennes.

**6** C'est la puissance du parc éolien (en MW).

**20** C'est l'année de mise en service. C'est aussi le nombre minimum d'années de fonctionnement du parc éolien. C'est la tension de l'électricité injectée sur le réseau public (en kV). C'est encore la quantité d'électricité qui sera produite chaque année (en millions de kWh ou GWh).

**91** C'est la hauteur du mât (en mètre) E1.

**106** C'est la hauteur du mât (en mètre) E2.

**150** C'est la hauteur en bout de pale (en mètre) E1.

**165** C'est la hauteur en bout de pale (en mètre) E2.

**9 000** C'est le nombre de personnes alimentées en électricité propre chaque année (sur une consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus, Sources : INSEE / CRE / RTE).

## Zoom sur les pales

Avec leurs 58,5 mètres de long, les pales permettent au rotor de balayer une surface d'emprise au vent de plus de 10 000 m<sup>2</sup> ! Grâce à cette large voilure, il suffit d'un vent soufflant à seulement 10 km/h pour les entraîner. Quand la vitesse du vent augmente, l'énergie produite par chaque éolienne varie jusqu'à atteindre une puissance nominale de 3 000 kilowatts dès que le vent souffle à plus de 45 km/h. Cette variabilité permet d'assurer une production d'électricité 90 % du temps.

Une innovation récente permet d'atténuer significativement le bruit généré par les éoliennes : l'extrémité des pales comporte des dentelures disposées en peigne (appelées « serrations ») qui brisent les turbulences. Ce dispositif anti-bruit s'inspire par biomimétisme des ailes des chouettes, prédateurs nocturnes réputés pour leur vol silencieux.





## L'implication des acteurs du territoire dans la concrétisation du projet

Située à 10 km au Sud-Ouest de Guingamp, la commune de Gurunhuel a été contactée par ABO Wind en 2014 et la proposition de porter un projet de parc éolien sur leur territoire a été favorablement accueillie.

Tout au long des 5 années d'études, de conception du projet et d'instruction du dossier par les services de l'Etat, les habitants de Gurunhuel ont été régulièrement tenus informés de l'avancement du projet.

En 2019, un arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du parc éolien de Gurunhuel a été délivré et un partenariat a été signé entre ABO Wind et le Département des Côtes-d'Armor afin de cofinancer des travaux de sécurisation du carrefour de « Kerrambellec » (D787 / D20 / D22), par ailleurs nécessaires à l'acheminement sur site par convois des pales des futures éoliennes.

L'autorisation préfectorale n'ayant fait l'objet d'aucun recours, le chantier de construction du parc éolien a pu se dérouler en 2020, en parallèle de la réalisation des travaux de sécurisation de ce carrefour par l'agence technique départementale Guingamp / Rostrenen.



Depuis la mise en service des éoliennes en décembre 2020, ABO Wind assure la gestion technique et administrative de l'exploitation du parc éolien et continue de rester en lien direct avec le territoire. Un système de télésurveillance permet de contrôler le bon fonctionnement des éoliennes 24/7.

Le parc éolien de Gurunhuel s'est inscrit dans la dynamique de la transition énergétique souhaitée en Bretagne, initiée par la signature du pacte électrique breton en 2010. Ce dernier établissait l'engagement d'atteindre une puissance de production d'électricité renouvelable de 3 600 MW à horizon 2020 à l'échelle régionale, dont 1800 MW d'installations éoliennes terrestres.

La Région a ensuite voté son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) à Brest le 28 novembre 2019. Elle souhaite multiplier par 7 la production d'énergie renouvelable en Bretagne à horizon 2040 par rapport à 2012. Pour l'énergie éolienne terrestre, l'objectif est de passer de 2 004 GWh d'énergie produite en 2020 à 8 209 GWh en 2040. **Le parc éolien de Gurunhuel y contribue désormais avec environ 20 GWh d'énergie produite par an !**

Contact ABO Wind :  
2 rue du Libre Echange CS 95893  
31506 Toulouse Cedex 5  
Tél. : 05 34 31 16 76  
contact@abo-wind.fr

**Tournés vers le futur**

ABO Wind SARL au capital de 100.000 euros | Siège social : 2 rue du Libre Echange, 31500 Toulouse, France | Siren : 441 291 432 | Document imprimé sur un papier recyclé | Ne pas jeter sur la voie publique

**ABO**  
**WIND**